



Fleurs de France : plus de 1 000 entreprises engagées !



"Fleurs de France" franchit le cap des 1 000 entreprises engagées : à ce jour 1 047 entreprises de la filière du végétal sont engagées dans la démarche "Fleurs de France" : 434 horticulteurs et pépiniéristes, 216 fleuristes, 335 jardineries et 62 grossistes en fleurs et plantes. Une belle progression depuis l'annonce de la création d'un logo "Fleurs de France" le 8 octobre 2014, par le ministre de l'Agriculture, à l'occasion de l'Assemblée Générale de VAL'HOR : et c'était il y a un peu plus de 1 000 jours !

DES ENTREPRISES FRANÇAISES ECO-RESPONSABLES ET DE QUALITÉ

"Fleurs de France" est mis à la disposition de tous les professionnels de la filière pour leur permettre d'apporter une information claire aux consommateurs concernant l'origine française des produits, et de proposer une offre végétale répondant à des critères en matière de protection de l'environnement ou de qualité.

L'évolution du règlement d'usage "Fleurs de France" début 2017 clarifiant le positionnement et l'utilisation des différentes certifications, a favorisé l'engagement de l'aval de la filière et permet une plus grande visibilité du logo "Fleurs de France" dans les points de vente.

La liste des entreprises engagées dans "Fleurs de France" est disponible sur le site www.labelfleursdefrance.fr

"Fleurs de France" est membre de l'Association des produits agricoles de France lancée le 22 février 2017.



© Ets horticoles du Cannebeth

LES "FLEURS DE FRANCE" MEDIATISÉES

A la rentrée, VAL'HOR a fourni des végétaux "Fleurs de France" pour plusieurs événements médiatisés : les journées du patrimoine au ministère de l'Agriculture (16-17 sept. - Paris), le concours mondial des fleuristes à Novafleur (24-25 sept. - Tours) et la coupe de France des fleuristes à Folie'flore (5-8 oct. - Mulhouse).

A ne pas manquer en fin d'année : le village "Fleurs de France" réunissant 37 producteurs à Paysalia (5-7 déc. - Lyon) et l'installation du sapin de Noël "Fleurs de France" à l'Élysée (à partir du 8 déc.).

Contact projet : Romain Manceau

Chef de projet "Produits, services et marchés" - VAL'HOR

contact@labelfleursdefrance.fr



VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a notamment pour mission de structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociale des entreprises.